Acte publié le 04/11/2026

COMMUNE DE ROBION

Arrondissement d'APT

DE 2026-065

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION

SÉANCE du 02 novembre 2026

L'an deux mil vingt-trois et le deux novembre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 23 octobre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Monique JOANNY, Marc VALERO, Laurent MARIANELLI, Gwénaël LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Noël STEBE, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Sylvie JAUFFRET, Bernard BOUDOIRE, Samuel PAGNETTI, Edwige MARIANELLI, Katia CASTELLAN, Lydia CAVA, Julie VALLA, Eugénie GUILLON, Franck STARON, Florian MOLLIEX, Daniel CLING
Absents excusés : Agnès LANET, Marie-Claire GIRARDET, Caroline CHARVET, Samia GUILLARME, Eric GUILLAUMIN, Odile MOLLARD
Pouvoirs de : Agnès LANET à Sylvie JAUFFRET, Marie-Claire GIRARDET à Monique JOANNY, Caroline CHARVET à Michel NOUVEAU, Samia GUILLARME à Daniel CLING, Eric GUILLAUMIN à Laurent MARIANELLI
Secrétaire de séance : Monique JOANNY

8.9 – Visite du Sénat des enfants scolarisés en classe de 3ème

---

Rapporteur : Madame Julie VALLA, Conseillère Municipale

Le programme de scolarité des élèves de 3ème comprend les institutions de la Vème république. Afin de donner plus de maîtrise à ces connaissances, la collectivité pourrait proposer à l'ensemble des élèves de ce niveau scolaire une visite du Palais du Luxembourg, siège du Sénat à Paris.

Ces élèves pourraient être encadrés par des élus municipaux et des employés communaux.

Le déplacement se ferait sur une journée en TGV et les déplacements sur place se feront en métro et en bus.

Jean-Baptiste BLANC et Dominique SANTONI, sénateurs de Vaucluse, proposent de nous accueillir le mercredi 14 avril 2027.

Outre la visite des salles les plus prestigieuses du Palais du Luxembourg avec entre autre l'hémicycle, haut lieu de la démocratie où sont votées les lois après débats, les élèves auraient l'opportunité de visiter d'autres monuments historiques de notre capitale.

La commune participerait financièrement à cette opération pédagogique des élèves de 3ème.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 présents + 5 pouvoirs),

Décide de se prononcer favorablement sur la visite du Sénat pour les élèves de 3ème de la commune de Robion.

Dit que cette dépense sera imputée au chapitre 011 charges à caractères générales article 6245.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218400992-20261103-DE_2026-065-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/11/2026

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 03 novembre 2026,
Le Maire,
Patrick SINTES

La secrétaire de séance,
Monique JOANNY

MAIRIE DE ROBION (Vaucluse)

Il est précisé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes (16 av Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES Cedex 09 ou par l'application « télérecours Citoyens » sur le site internet www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.